

Bonjour,

Merci pour votre message.

Au Québec, il n'est pas possible d'annuler son vote. Aux élections de 2018 et de 2022, le tiers de l'électorat n'a pas voté, soit environ deux millions de personnes. Ces gens, qui ne se sentent représentés par aucun parti, n'ont aujourd'hui aucun moyen de faire compter ce refus dans le résultat officiel. [Or, ne pas voter financer les partis politiques établis.](#)

Le parti NUL corrige cette aberration par l'ajout d'une case nulle qui permet aux électeur·rices de refuser ce système qu'on nous impose.

Nous ne sommes pas un parti politique au sens strict dans la mesure où nous rejetons explicitement le système parlementaire, ne croyons pas en la possibilité de réformer convenablement le système de l'intérieur, et ne visons pas à être nous-mêmes élu·es. Nous nous définissons plutôt comme un mouvement citoyen progressiste aspirant à une reprise du pouvoir politique passant par la mobilisation et l'organisation collective. Nous sommes fièrement antifas, féministes et anti-racistes. Nos actions constituent une forme concrète (parmi d'autres) d'organisation citoyenne. À terme, le financement public perçu par le parti NUL alimentera des formes alternatives d'exercice collectif du pouvoir.

**Nous n'avons donc pas de plateforme, et ne prenons pas position sur des enjeux tels que celui que vous soulevez aujourd'hui.**

Pour en savoir plus sur le parti NUL, vous pouvez consulter notre site internet ou nos médias sociaux.

[partinul.net](http://partinul.net) / <https://www.instagram.com/parti.nul> / <https://www.facebook.com/partinulofficiel>

Salutations,

--

Renaud Blais et Jenny Cartwright  
Co-dirigeant·es du parti NUL  
[www.partinul.net](http://www.partinul.net)  
[Facebook](#) | [Instagram](#)

